

**Les travaux de restauration de la végétation des cours d'eau suites aux crues de juin et septembre 2020 vont débuter le 30/11/20 sur le Gardon de Mialet, commune de Mialet.** Ils vont se dérouler depuis le pont de l'Affenadou jusqu'à la confluence avec le Gardon de Saint Jean, tout au long du mois de décembre jusqu'en janvier 2021.

C'est l'entreprise **Environnement Bois Énergie** qui est mandatée pour ce chantier.

Au total, 5 lots ont été attribués selon une répartition géographique, ce secteur est inclus dans le **Lot n°1 : Gardons de Sainte-Croix et de Mialet**. 35 km de cours d'eau sont concernés sur les communes de Gabriac, Ste-Croix-Vallée-Française, Moissac-Vallée-Française, Saint-Étienne-Vallée-Française, Saint-Jean-du-Gard, Mialet, Générargues, Thoiras et Anduze.

Pour rappel, ces travaux sont pris en charge en totalité par l'EPTB Gardons avec l'aide de financements publics : Agence de l'Eau (30%), Conseil départemental du Gard ou de la Lozère (20%), Conseil régional Occitanie (15%), État (15%) et EPTB Gardons (20%).

Ils consistent, suivant les sites, en du débroussaillage et/ou l'abattage des arbres instables avec pour objectifs :

- de rétablir les capacités d'écoulement des cours d'eau,
- d'éviter l'encombrement du lit et des ouvrages,
- de préserver la stabilité des berges,
- de maintenir et favoriser une végétation adaptée, équilibrée garantissant le fonctionnement optimal de la ripisylve et plus largement des milieux aquatiques,
- de concourir à l'atteinte des objectifs d'atteinte du bon état ou du bon potentiel et de non dégradation des masses d'eau superficielles.